

PROJET DE BONNE GOUVERNANCE DANS LE SECTEUR MINIER COMME FACTEUR DE CROISSANCE (PROMINES)

UNITE D'EXECUTION DU PROJET

ID Projet : P106982 – IDA – H589 ZR – TF010744

Assistance technique pour la conception et mise en place du soft (logiciel) avec les programmes informatiques des procédures administratives du Ministère des Mines, adaptés aux nouveaux flux de travail et d'information.

TERMES DE REFERENCE

1. Contexte et justification

Dans le but de renforcer la gouvernance du secteur des Mines et augmenter la contribution de celui-ci à l'économie nationale, le Ministre des Mines a initié un Audit Institutionnel et Organisationnel du secteur.

Pour la réalisation de cette tâche, le Cabinet International Price Waterhouse Coopers "PWC" a été recruté. Ce dernier a identifié les différents problèmes qui plombent l'organisation, le fonctionnement et la performance de l'Administration et des Services Spécialisés du Ministère des Mines à deux dimensions, à savoir :

a) Dimension stratégique

- L'absence d'une vision stratégique clairement définie et partagée ;
- L'absence des données géologiques actualisées ;
- La coexistence de deux Cadres Organiques ;
- L'absence de cadre de collaboration formalisé entre les entités de l'Administration des Mines, les autres Services et organismes de l'Etat ;
- Le privilège accordé aux tâches opérationnelles aux dépens de la planification stratégique et des partenaires stratégiques au niveau de l'Administration Centrale du Ministère.

b) Dimension organisationnelle

- Les faiblesses sur les aspects de gestion des ressources humaines ;
- Les doublons identifiés dans l'organisation actuelle ;
- La centralisation des tâches et des décisions ;
- L'absence de dispositif de contrôle interne ;
- Le manque de moyens financiers et logistiques ;
- La structure et les ressources organisationnelles peu adaptées aux défis du Ministère.

Au regard de ce qui précède, l'auditeur a formulé des recommandations qui se focalisent autour des axes ci-après :

- ✓ Le plan stratégique ;

- ✓ L'optimisation de la gestion des Ressources Humaines ;
- ✓ L'organisation et fonctionnement du Ministère des Mines ;
- ✓ La redynamisation de la gestion de l'artisanat minier ;
- ✓ L'amélioration des conditions de travail de l'Administration du Ministère et des Services Spécialisés ;
- ✓ L'optimisation du dispositif de gestion financière du secteur des Mines.

En ce qui concerne particulièrement l'organisation et fonctionnement du Ministère des Mines, de l'Administration du Ministère et des Services Spécialisés, le Consultant a relevé la nécessité de doter Ministère des Mines d'un outil informatique qui permette à tous les acteurs du secteur des mines de comprendre et d'accéder aisément aux procédures administratives en vue de faire de ce Ministère, d'ici cinq (5) ans tant au niveau central que provincial, un Ministère plus efficace et plus rapide dans la prise des décisions, adapté aux nouveaux flux de travail et d'information, bien géré et capable d'assurer une meilleure contribution du secteur des Mines aux performances économiques du pays.

Pour ce faire, PROMINES se propose de recruter un Consultant qui doit être Firme (Bureau d'études) spécialisée, pour préparer et implémenter le soft (logiciels) avec les programmes informatiques des procédures administratives du Ministère des Mines, adaptés aux nouveaux flux de travail et d'information.

2. Objectifs

Les présents Termes de Référence sont élaborés dans le but de recruter un Consultant, une Firme de réputation internationale (Cabinet, Bureau d'Etudes etc.), qui sera chargé de la conception et mise en place le soft (logiciels) avec les programmes informatiques des procédures administratives du Ministère des Mines, adaptés aux nouveaux flux de travail et d'information.

3. Missions

Le Consultant aura pour missions de :

- Préparer le soft (logiciels) avec les programmes informatiques des procédures administratives du Ministère des Mines ;
- Préparer un Manuel explicatif des nouveaux programmes informatiques pour les usagers ;
- Développer les activités basiques pour faciliter l'implémentation des nouveaux programmes informatiques.

Pour chacune de ces activités, il devra réaliser spécifiquement ce qui suit :

3.1. Préparer le soft (logiciels) avec les programmes informatiques des procédures administratives du Ministère des Mines

Le Consultant devra à cet effet :

- réaliser ou développer le design des programmes informatiques pour les nouvelles procédures administratives du Ministère des Mines, définies et développées au préalable par une autre assistance technique, sur base des nouveaux flux de travail et d'information identifiés par la même assistance technique. Le Consultant devra, donc, partir de ces procédures.

3.2. Préparation d'un Manuel explicatif des nouveaux programmes informatiques pour les usagers

Le Consultant devra :

- développer les explications, graphiques et diagrammes de tous les nouveaux programmes informatiques ;
- utiliser un langage compréhensible par les usagers des programmes dans le Ministère des Mines.

3.3. Développer les activités basiques pour faciliter l'implémentation des nouveaux programmes informatiques

Le Consultant devra pour ce faire :

- charger le soft dans les équipements informatiques du Ministère, et garantir son fonctionnement effectif et complet ;
- organiser des ateliers pratiques pour expliquer le fonctionnement du soft aux usagers dans le Ministère des Mines ;
- s'engager à résoudre les problèmes techniques éventuels en rapport avec le design du soft et/ou son installation par le Consultant, pendant une période d'une (1) année à partir de la réception définitive du produit par le Ministère des Mines à l'issue de la période de garantie annuelle contractuelle.

4. Caractéristiques techniques du soft

- Plateforme de collaboration avec des outils pouvant être utilisés comme tel ou adaptés à l'environnement de travail ;
- Gestion du contenu des documents sous forme électronique ou numérisée et des processus ;
- Simplification de la recherche et du partage d'informations avec la possibilité de prendre des décisions suffisamment informées ;
- Permettre aux équipes de rester connectées et productives en leur offrant un accès aux personnes, aux documents et aux informations qui les aident à prendre de meilleures décisions et à mieux accomplir leurs tâches.

5. Résultats attendus

- Le Soft (logiciel), avec les programmes informatiques des procédures, installé dans les équipements informatiques du Ministère des Mines ; et les des tests de fonctionnement effectif réalisés avec succès ;
- Le manuel explicatif des nouveaux programmes informatiques pour les usagers des programmes ;
- Les ateliers de formation organisés au bénéfice des usagers du Ministère des Mines
- Engagement du Consultant pour l'assistance technique pendant une année pour solutionner les problèmes techniques éventuels liés au design et à l'installation des programmes par le Consultant

6. Livrables

Outre le rapport final, le Consultant devra produire les produits ci-après :

- i. Soft (logiciels) avec les programmes informatiques pour les procédures du Ministère des Mines adaptés aux nouveaux fluxes de travail et d'information ;
- ii. Manuel d'emploi avec explications, graphiques et diagrammes de tous les programmes informatiques ;
- iii. Ateliers pratiques pour expliquer les programmes informatiques et son usage aux usagers du Ministère des Mines.

7. Calendrier

La mission sera exécutée pendant **Quatre (4) mois** à compter de la date du démarrage de la mission.

8. Profil du Consultant

Le Consultant devra être une Firme de réputation internationale (Cabinet, Bureau d'Etudes etc.), justifiant d'au moins Dix (10) années d'expérience avérée dans le domaine de la mission, et ayant déjà réalisé au moins Cinq (5) missions similaires durant les Cinq (5) dernières années.

9. Personnel-clé membre de l'équipe du Consultant

L'équipe du Consultant sera formée au minimum avec Quatre (4) Experts de niveau universitaire spécialisés notamment en :

- ✓ Programmation Informatique ;
- ✓ Organisation et gestion administrative;
- ✓ Procédures administratives;

Il est entendu que le Consultant pourra recourir à toute autre expertise qu'il juge nécessaire pour une bonne fin de sa mission. La participation de l'expertise locale dans l'équipe du Consultant est vivement recommandée.

Le Chef d'équipe devra disposer d'au moins Dix (10) années d'expérience professionnelle en programmation informatique. Les Trois autres membres de l'équipe devront disposer d'au moins Cinq (5) années d'expérience professionnelle dans le même domaine.

10. Méthode de sélection du Consultant

Le Consultant sera recruté par *la méthode de sélection fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC)*, conformément aux Directives : «*Sélection et Emploi des Consultants par les emprunteurs de la Banque mondiale*», édition Mai 2004, révisée en Octobre 2006 et en Mai 2010».